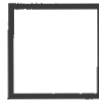


Dépôt :
M. Guy Arendt (DP)

Luxembourg, le 30 octobre 2025



MOTION

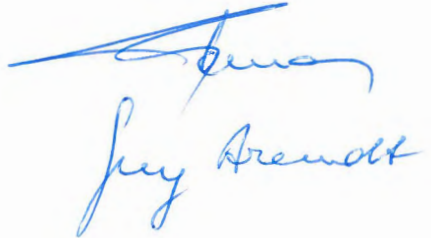
La Chambre des Députés,

- considérant les informations fournies par les responsables de la Direction de la défense lors de la réunion conjointe (Commission de l'Exécution budgétaire et Commission de la Défense) du 2 juin 2025 ;
- considérant l'acceptation par la Belgique et le Luxembourg d'un nouvel objectif capacitaire commun lors de la réunion des ministres de la Défense des pays de l'OTAN du 21 octobre 2021, notamment la mise en place et l'exploitation conjointe d'un bataillon binational de reconnaissance belgo-luxembourgeois ;
- vu la loi du 13 décembre 2024 autorisant le Gouvernement à financer l'acquisition et le soutien logistique du matériel roulant pour les besoins de l'Armée luxembourgeoise ;
- considérant l'effort de synchronisation pour la mise en service graduelle du bataillon binational au niveau personnel, matériel, formation et infrastructures prévues ;
- considérant que la Belgique agit comme maître d'ouvrage de la construction des infrastructures binationales à Arlon et que le Luxembourg y contribuera financièrement ;
- considérant qu'en raison de la législation belge en matière de marchés publics pour les travaux, une estimation des coûts réels ne sera connue qu'après sélection de l'adjudicataire ;
- considérant que la Belgique procédera à l'attribution d'un marché dont la contribution luxembourgeoise dépassera avec certitude le seuil de 60 millions € ;

- considérant qu'au Luxembourg, une loi de financement se basant sur une estimation précise des coûts ne pourra donc être déposée qu'au moment de la sélection de l'adjudicataire par la Belgique ;
- souhaitant ne pas retarder la Belgique dans ses démarches ;

marque son accord

- à une contribution financière à hauteur d'environ 20.000.000 € aux différentes phases (études préalables, procédure d'attribution du marché « design & build » y compris l'indemnisation et la phase de design après l'attribution du contrat) du projet d'infrastructures binationales à Arlon avant le dépôt d'un projet de loi d'un financement.



Guy Brendt



Alex Donnersbach



Sam Tansa